

COMPAGNIE DE L'OCCIDENT
POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE et sous forme abrégée "COFI"
société anonyme

NOTICE

Il est porté à la connaissance des actionnaires de notre société que le dividende pour l'exercice 2014, de EUR 0,51 brut par action, soit un dividende net de l'impôt à la source de 15 % de EUR 0,4335 par action, sera payable à partir du 22 juin 2015 aux actionnaires qui sont inscrits dans le registre des actionnaires de la société, conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13 février 2015.

Les actionnaires pouvant bénéficier et demandant l'exemption de la retenue à la source sur le paiement du dividende pour l'exercice 2014 devront adresser leur demande d'exemption avant le 26 juin 2015 à la société par courriel (info@cofisa.lu).

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Le Conseil d'Administration

